

LE CNDH DANS LA PRESSE NATIONALE

المجلس الوطني لحقوق الإنسان في
الصحافة الوطنية

19/04/2013



انطلاق أشغال ندوة دولية بمراكش حول « حقوق الإنسان وتنمية المجالات الترابية.. نحو نموذج جديد للحكامة»

21 6977

التضامني في هذه المجالات إلى جانب وسائل التقليل من الهوامش وانعدام الأمن والتمييز والإقصاء الاجتماعي. وستتمحور النقاشات خلال هذه الندوة، أيضا، حول عدد من القضايا تهم حقوق الإنسان والحق في التنمية المحلية، وتنظيم المجالات الترابية، وإضفاء طابع اجتماعي على هذه المجالات والحكامة التشاركية. كما يتضمن جدول أعمال هذه الندوة تنظيم ورشة تتعلق بالمرأة حول موضوع «ترسيخ مقاربة النوع داخل المجال الترابي ودور المرأة في الشأن العام المحلي» تهدف إلى تعميق النقاش حول قضايا المرأة وحقوقها بمختلف الدول وبحث الآليات العملية لتعزيز دور المرأة في التنمية المحلية.

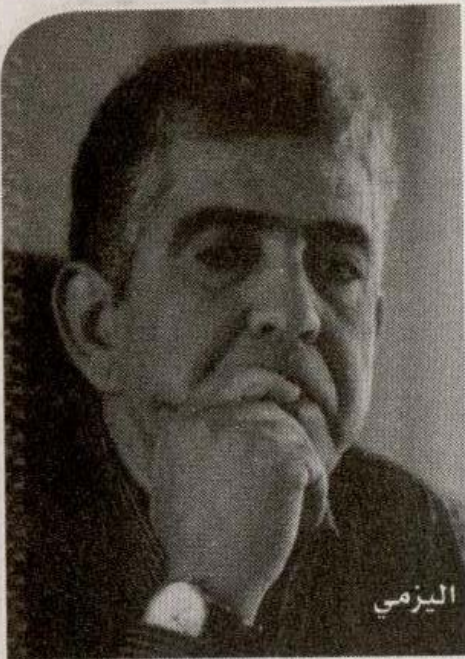
الإنسان. ويأتي تنظيم هذا اللقاء، حسب المنظمين، اعتبارا للأهمية المتنامية التي أضحت تكتسيها المجالات الترابية، بالنظر إلى التغيرات السياسية المعاصرة لتطبيق واختبار السياسات التنموية واعتبارها فاعلا استراتيجيا في التنمية وقيمة أساسية من أجل إعطاء معنى لحقوق الإنسان. وينكب المشاركون خلال هذا الحدث الدولي، على بحث وسائل تنظيم السلطات المحلية من أجل تطوير حقوق الإنسان وإعداد وتفعيل سياسات ترابية تضيف طابعا ماديا على الحقوق الاجتماعية الأساسية. كما سيتم التفكير في الكيفية التي يمكن من خلالها للعمل على مستوى المجالات الترابية أن يشجع على ترسيخ مواطنة نشيطة فاعلة وذات قيمة ويثمن العمل الإنساني

انطلقت، أمس الخميس بمراكش، أشغال ندوة دولية حول موضوع «حقوق الإنسان وتنمية المجالات الترابية.. نحو نموذج جديد للحكامة»، وذلك بمشاركة ثلة من الخبراء والأكاديميين والأساتذة الجامعيين وقضاة ومنتخبين. وتهدف هذه الندوة التي تنظمها مؤسسة (هانس سايدل)، بشراكة مجموعة البحث حول الفضاء والمجال الترابي، وكروسي اليونيسكو لحقوق الإنسان، والمدرسة العليا للتجارة بمراكش إلى التفكير، بشكل معمق، في العلاقة بين حقوق الإنسان والحق في التنمية، وبحث الطرق والآليات والوسائل التي من شأنها أن تجعل المجالات الترابية فضاءات للتبادل وإعادة تاهيل الحياة الاجتماعية والسياسية وأمكنة للانسجام الاجتماعي والتنافسية السياسية الخلاقة عبر ترسيخ مبدأ حقوق



ندوة دولية بمراكش حول حقوق الإنسان والمجالات الترايبية

31 2738



انطلقت، أمس الخميس بمراكش، أشغال ندوة دولية حول موضوع "حقوق الإنسان وتنمية المجالات الترايبية .. نحو نموذج جديد للحكمة". وذلك بمشاركة ثلة من الخبراء والأكاديميين والأساتذة الجامعيين وقضاة ومنتخبين. وتهدف هذه الندوة، التي تنظمها مؤسسة (هانس سايدل)، بشراكة مجموعة البحث حول الفضاء والمجال الترايبية، وكرسي اليونسكو لحقوق الإنسان، والمدرسة العليا للتجارة بمراكش، إلى التفكير، بشكل معمق، في العلاقة بين حقوق الإنسان والحق في التنمية، وبحث الطرق والآليات والوسائل التي من شأنها أن تجعل المجالات الترايبية فضاءات للتبادل وإعادة تأهيل الحياة الاجتماعية والسياسية، وأمكنة للانسجام الاجتماعي والتنافسية السياسية الخلاقة عبر ترسيخ مبدأ حقوق الإنسان. ويأتي تنظيم هذا اللقاء، حسب المنظمين، اعتباراً للأهمية المتنامية التي أضحت تكتسبها المجالات الترايبية، بالنظر إلى التغيرات السياسية المعاصرة لتطبيق واختبار السياسات التنموية، واعتبارها فاعلاً استراتيجياً في التنمية وقيمة أساسية من أجل إعطاء معنى لحقوق الإنسان.



L'Association hispano-sahraouie «Hiwar» dénonce

41 12638

L'Association hispano-sahraouie (Hiwar), basée à Séville (Sud de l'Espagne) a dénoncé fermement, mercredi, la tentative de modifier le mandat de la MINURSO, dans le but d'instrumentaliser les droits de l'homme à des fins politiques.

Dans une déclaration à MAP-Madrid, le président de l'association, Abderrahim Berdiji a rejeté toute initiative visant la dénaturation du mandat de la mission onusienne, soulignant que ce projet suscite "l'étonnement", d'autant plus que le Royaume a réalisé ces dernières années de grandes avancées dans le domaine des droits humains.

L'annonce de cette tentative, a déploré M. Berdiji, survient au moment où le Maroc a accompli d'importants progrès en matière des droits humains marqués notamment par l'indemnisation des victimes des violations du passé dont celles des provinces

du Sud du Royaume.

Il a rappelé, à cet égard, la constitutionnalisation du Conseil national des droits de l'homme (CNDH) qui dispose de deux délégations régionales au Sahara et les recommandations importantes de l'Instance équité et réconciliation (IER).

L'association condamne vigoureusement l'usage des droits de l'Homme à des fins politiques, a-t-il dit, faisant remarquer que si le Maroc a autorisé des visites en toute liberté dans la région aux organisations internationales qui soutiennent la thèse des séparatistes à l'instar de la Fondation Kennedy, des associations telles que Amnesty international et Human right watch sont, par contre, toujours interdites d'accès aux camps de Tindouf, dans le sud-ouest algérien.

Les Etats-Unis devaient au lieu de réclamer la modification du statut de la Minurso, demander la surveillance des

droits civiques à Tindouf, ou il n'y a ni liberté de mouvements ni celle d'expression, a fait observer M. Berdiji, en citant dans ce cadre l'enlèvement en 2009 du dénommé Kahlil Ahmed et qui est toujours porté disparu, et les cas notamment de l'artiste Najem Allal, et du militant Mustapha Salma Ould sidi Mouloud, qui est interdit par la direction du polisario de retrouver sa famille dans les camps de Tindouf pour le simple crime d'avoir soutenu l'initiative d'autonomie. "Alors qu'au Maroc, des séparatistes jouissent de toute la liberté de circulation et de voyage à l'étranger avec des passeports marocains", fait-il encore remarquer pour dénoncer les exactions dont font l'objet les opposants du polisario à Tindouf.

Après avoir souligné que le Maroc a, dans le cadre de ses efforts visant à trouver une solution au différend autour du

Sahara, présenté la proposition d'Autonomie, et que l'autre partie reste figée dans sa position, le président de l'association Hiwar a appelé le Royaume à aller de l'avant sur la voie de la promotion du processus des droits de l'homme engagé par le Royaume, de la mise en œuvre de la régionalisation avancée et la poursuite des projets de développements à tous les niveaux.

Le conflit du Sahara dit "occidental", rappelle-t-on, est un conflit artificiel imposé au Maroc par l'Algérie. Le polisario, un mouvement séparatiste soutenu par le pouvoir algérien, revendique la création d'un Etat factice au Maghreb.

Cette situation bloque tous les efforts de la communauté internationale pour une solution du conflit basée sur une autonomie avancée dans un cadre souverain marocain et une intégration économique et sécuritaire régionale.



Développer la culture du cinéma documentaire et l'écriture cinématographique

14/05/13

Telle est l'ambition du Festival FIDADOC qui s'ouvre lundi prochain à Agadir

Le 5ème Festival international du film documentaire d'Agadir (FIDADOC) se tiendra du 22 au 28 avril, avec l'ambition de développer la culture du cinéma documentaire et l'écriture cinématographique, a indiqué récemment à Casablanca, le président de cette manifestation, Hicham Falah.

Le FIDADOC, organisé par l'Association de culture et d'éducation par l'audiovisuel (ACEA), confirme son ambition d'être une plate-forme d'échanges entre les professionnels du Sud et du Nord, a fait savoir M. Farah, lors d'une rencontre soulignant que cet événement accueillera une trentaine de documentaires de création venus du monde entier.

L'édition 2013 sera l'occasion d'exprimer la solidarité du festival avec les producteurs syriens en accueillant le fondateur du Festival syrien « Dox Box » Orwa Nyrabia. Elle proposera des projections matinales de

films destinés au public scolaire (8 à 14 ans), en présence de leurs auteurs pour leur permettre de mieux appréhender le flot d'images qui les abreuvent au quotidien.

Il est, en outre, prévu un séminaire dédié au « Cinéma documentaire, vecteur de promotion d'une culture des droits de l'Homme » organisé avec la commission régionale des droits de l'Homme dans le cadre de la contribution du CNDH à la mise en œuvre de la plateforme citoyenne. Objectif : créer des centres de ressources documentaires dans les différentes régions où les commissions régionales du CNDH sont implantées pour la formation de médiateurs culturels.

L'ACEA défendra, à cet effet, la création de deux outils d'action culturelle indispensables, à savoir un Centre de ressources du cinéma documentaire « Nouzha Drissi » avec vidéothèque, bibliothèque et des compétences variées dans le domaine de la formation professionnelle et de l'animation culturelle ainsi qu'un CNA Maroc (Cinéma numérique ambulant) qui pourrait s'associer au CNA Tunisie en cours de création, afin de mutualiser la formation des équipes et le coût des achats de droits des films.

MAP

Les films documentaires en compétition à Agadir

Le 7ème art sera à l'honneur à Agadir ce mois-ci. Du 22 au 25 avril, la station balnéaire abritera la 5ème édition du festival international du film documentaire (Fidadoc). Ce sont dix films de plus de 52 minutes d'horizons géographiques, linguistiques et culturels très différents qui sont au programme. La sélection se caractérise également par une attention particu-

Salles

DANS une ville toujours sans salle de cinéma, ce festival a le mérite d'exister. En effet, le cinéma Rialto qui avait abrité les précédentes éditions, est désormais fermé. La manifestation se tient donc dans plusieurs espaces. L'hôtel de ville d'Agadir, dont la grande salle sera entièrement rééquipée pour accueillir les projections. L'université Ibn Zohr au niveau du complexe culturel Jamal Addora proposera aux étudiants une sélection de films en soirée. D'autres séances se dérouleront en journée, en collaboration avec les facultés et les établissements supérieurs de la ville. A l'Institut français, se tiendront les rencontres professionnelles du Fidadoc destinées à identifier et accompagner les documentaristes marocains et maghrébins de demain. Enfin, une équipe du Cinéma numérique ambulant venue du Sénégal assurera chaque soir des projections en plein air dans les quartiers de la commune urbaine d'Agadir. Elle est prévue aussi pour la première fois à Tiznit, le dimanche 28 avril en association avec la Commission régionale des droits de l'Homme d'Agadir. □

lière aux œuvres de cinéastes émergents. Parmi les productions à l'affiche, Camera /Woman de Karima Zoubir. Ce film marocain est programmé pour l'ouverture de la manifestation. C'est en résumé, l'histoire de Khadija qui gagne sa vie en filmant des mariages à Casablanca. Mais quand sa famille lui demande d'arrêter de travailler, elle doit faire face à un grave dilemme, est-il indiqué. The Lebanese rocket society de Joana Hadjithomas et Khalil Joreige, est pour sa part le documentaire français qui sera visionné lors de la séance de clôture de la rencontre. Il retrace la course vers l'espace d'un groupe d'étudiants et de chercheurs libanais sur fond de guerre froide et de panarabisme. Fondé en 2008

par feu Nezha Drissi, décédée en décembre 2011 dans un tragique accident de la route, le Fidadoc, est le premier festival marocain exclusivement dédié au cinéma documentaire. Au fil des éditions, on peut dire qu'il a acquis une véritable reconnaissance professionnelle tant au Maroc qu'à l'étranger. La rencontre a ainsi noué plusieurs partenariats avec des manifestations internationales. Il en découle aujourd'hui un véritable réseau panafricain, panarabe et euro-méditerranéen dans lequel on compte

le FID Marseille, le Cinéma du Réel de Paris ou encore l'IDFA (International Documentary Festival in Amsterdam). Ceci sans oublier le DoxBox de Syrie, Cine Africano de Cordoba ou le Salina Doc Festival d'Italie, ainsi que l'Agence pour le Cinéma Indépendant et sa Diffusion (ACID) et tout le réseau Africadoc. C'est ainsi selon ses organisateurs, un festival qui a fait sa place parmi les manifestations du genre. Il bénéficie aujourd'hui de dotations de TV5 Monde et de TV2M dédiées aux

prix décernés par un jury de professionnels marocains et étrangers du cinéma et de la culture. Pour rappel, le premier prix de la précédente édition a été remporté par le film «Le thé ou l'électricité» du réalisateur belge Jérôme Le Maire. Ce documentaire coproduit par 2M retrace l'arrivée de l'électricité à Ifri, un village de l'Atlas totalement isolé et dénué de tout équipement. □

De notre correspondante,
Malika ALAMI



Sahara Niet !

Imposer au Maroc une MINURSO qui le contrôlerait ? La réponse est unanime. Elle a été donnée par le gouvernement, les partis politiques et toutes les forces vives...

A

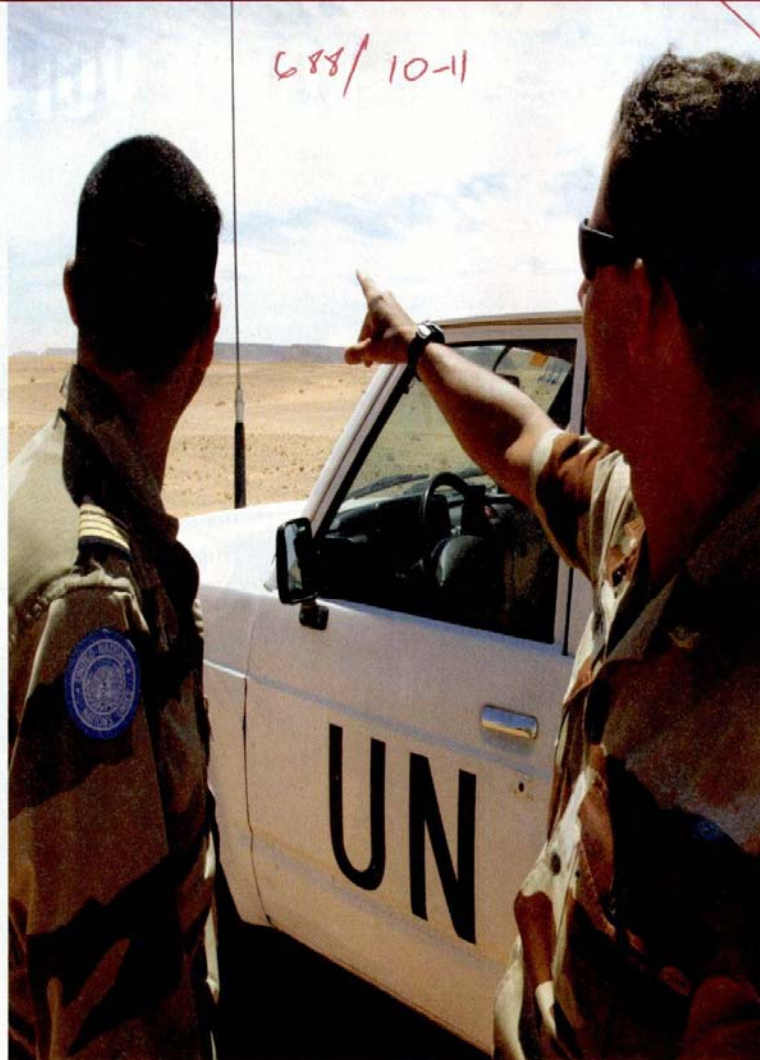
lors que les États-Unis présentent un projet de résolution au Conseil de sécurité de l'ONU pour étendre le mandat de la Mission des Nations Unies au Sahara (Minurso) au respect des droits de l'Homme, le Maroc rejette «catégoriquement» cette initiative dont il considère qu'elle vise à dénaturer le mandat de cette Mission.

Ban Ki-Moon avait soumis au Conseil de sécurité, le 8 avril dernier, un rapport dans la perspective de la tenue d'une réunion du Conseil pour discuter de la situation au Sahara et adopter une résolution sur la question, en prenant acte des visites effectuées dernièrement par son envoyé spécial dans la région, Christopher Ross.

En effet, ce dernier doit présenter le 22 avril, au Conseil de sécurité, un rapport sur la tournée qu'il avait effectuée notamment au Maroc, en Algérie et en Mauritanie.

C'est dans ce contexte que la question du Sahara a été le sujet d'une réunion qui s'est tenue, lundi 15 avril au Cabinet royal, sur hautes instructions de Sa Majesté le Roi. A cette réunion, ont pris part des conseillers du Souverain, le chef du gouvernement, les leaders de tous les partis politiques et plusieurs membres du gouvernement.

Cette réunion a fait suite à des échos relatifs à une proposition américaine concer-



nant l'adjonction, dans le corpus de la prochaine résolution du Conseil de sécurité, d'un paragraphe pour élargir la mission de la Minurso à la question des droits de l'Homme dans les provinces sahariennes. Les consultations à propos de la prorogation du mandat de la Minurso seront menées, dans un premier temps, par les cinq membres permanents du Conseil de sécurité, avant d'être élargies aux autres pays membres.

«La réunion a été l'occasion de réitérer le consensus national autour de la position constante du Royaume du Maroc pour rejeter catégoriquement ces initiatives», a précisé un communiqué du Palais royal, ajoutant que «la question des droits de l'homme a été méthodiquement instrumentalisée par les autres parties au

différend, pour tenter de dévier le processus de négociation et de s'en servir comme prétexte pour ne pas s'engager résolument et de bonne foi dans la recherche d'une solution politique».

Saâd-Eddine El Othmani a de son côté rappelé trois défis liés au dossier du Sahara marocain: un défi humain et humanitaire, soulignant que la situation de nos concitoyens «dans les camps de Tindouf est inacceptable» et que «l'opacité la plus totale règne quant à la gestion de ces camps». «La conduite par le Haut-commissariat pour les réfugiés (HCR) d'un recensement et d'un enregistrement, le cas échéant, des populations dites réfugiées aux camps de Tindouf doit être une priorité pour la communauté internationale», a fait savoir le ministre.



Le deuxième défi est d'ordre sécuritaire. «Dans le contexte actuel, la prolifération de factions armées dans le Sahel présente un sérieux problème pour la stabilité de toute la région», a rappelé El Othmani, soulignant que le recensement des populations de Tindouf constitue une priorité. Cela, a-t-il ajouté, permettrait de faire la distinction entre les populations dites réfugiées et les éléments armés qui ne peuvent pas prétendre à la qualité de réfugiés au regard du droit international. Le dernier défi est d'ordre politique, à savoir que le Sahara constitue une partie du territoire marocain qui a fait l'objet

de convoitises tout au long de l'histoire du Royaume, estimant qu'«aujourd'hui encore, si la dimension géopolitique de la question est beaucoup moins présente, il n'en demeure pas moins que certains pays trouvent un intérêt stratégique à affaiblir le Maroc en l'empêchant de recouvrer définitivement l'intégralité de son territoire».

La réaction de l'ensemble de la classe politique a donc été claire: elle a opposé un «niet» catégorique à tout projet allant dans le sens proposé par la diplomatie américaine■

Bouchra Elkhadir



Driss
El Yazami

Président du CNDH

688/12

«On ne doit pas se laisser perturber par un tel revirement»



Le Maroc n'a pas à réagir à des injonctions extérieures qui sont essentiellement politiques, selon Driss El Yazami, président du Conseil national des droits de l'homme.

Quel commentaire faites-vous sur les nouveaux développements liés au dossier du Sahara?

Je dois noter que le rapport du SG qui a été soumis aux membres du Conseil de sécurité évoque l'action du Conseil national des droits de l'homme et de ses commissions régionales douze fois. Quand ce rapport évoque cette action, c'est pour la louer. A aucun moment de ce rapport, d'une trentaine de pages, il n'y a une mise en cause du professionnalisme, de l'indépendance et de l'action continue des commissions régionales du Conseil dans les provinces du sud. M. Christopher Ross lui-même, tout comme d'ailleurs M. Juan Mendez, le rapporteur des Nations Unies chargé de la torture qui a visité nos commissions régionales, ont loué l'action du Conseil. Ils ont fait mention de manière très positive de l'action des commissions régionales. Lesquelles commissions, rappelons-le, ont été constituées après six mois de concertation avec tous les acteurs de la société civile des provinces du sud.

Et si vous nous parliez justement des efforts déployés par ces commissions régionales dans les provinces du sud...

Nous fonctionnons comme de véritables mécanismes de recours pour les citoyens. Ces derniers viennent chez

nous déposer leurs plaintes sur les allégations de violation. Nous faisons notre travail d'enquête et d'interpellation des autorités sur les bases de données que contiennent les plaintes des citoyens avec une transparence totale. Certes, nous constatons parfois un retard dans la réaction des autorités, mais c'est nous-mêmes qui l'avons publiquement dit. Nous demandons à ce que l'interaction des autorités avec nos lettres et nos demandes d'explications soit plus rapide. Nous faisons un véritable travail de formation à la culture des droits de l'homme. Ces commissions, qui ont été installées en décembre 2011 à Dakhla, Laâyoune et Tan Tan, ont en effet organisé plus de 15 séminaires de formation à la culture des droits de l'homme en moins de quinze mois. Dois-je le souligner, il y a encore cinq jours, le premier club des droits de l'homme vient d'être constitué dans un lycée à Laâyoune. Sur la question des droits culturels, nous avons organisé un grand colloque international à Dakhla pour la création du musée du Sahara. Nous avons aussi créé à Rabat le Centre d'études sahariennes. D'ailleurs, c'est ce jeudi 18 avril qu'il va rendre publique la première anthologie des musiques hassanies. De même, un master d'étude saharienne a été ouvert en septembre dernier avec une première promotion de 25 étudiants. En outre, nous avons organisé le premier colloque international sur l'environnement à Dakhla. Ceci dit, nous allons continuer notre action sur l'ensemble des droits de

l'homme, c'est-à-dire les droits civils, politiques, économiques et socioculturels, de manière sereine, professionnelle et conforme aux standards les plus élevés en matière des droits de l'homme, tout en restant ouverts à tous les acteurs dans ces provinces comme à ceux d'ailleurs.

Comment est-ce que vous expliquez ce revirement de la position des Américains?

Je pense que ce que nous faisons dans ce pays est un processus qui a commencé il y a longtemps. Un processus que nous continuons à tous les niveaux. Nous avons aujourd'hui une nouvelle constitution que nous avons à mettre en exécution via des lois organiques, c'est à dire des lois de protection et de renforcement des libertés. Notons que ces réformes se passent dans un contexte pluraliste où il y a un débat politique au parlement et au sein des partis. Mais il faut garder le cap. On n'a pas à réagir par rapport à des injonctions extérieures qui sont essentiellement politiques. Nous avons comme horizon de bâtir une société de droit consolidée et nous le faisons. On n'a pas à se laisser perturber par un tel revirement. Personne ne peut contester aujourd'hui la réalité et l'effectivité de cet effort de réformes. ■

Interview réalisée par Naima Cheri



Sahara

Ali Kabiri : «L'élargissement du mandat de la Minurso mènera la région vers l'inconnu et l'instabilité»

^{15/04/13}
L'Initiative tendant à élargir le mandat de la Minurso pour englober les droits de l'Homme dans les provinces du sud du Royaume mènera la région vers l'inconnu, l'instabilité et l'insécurité, a affirmé, le président de la Commission des Affaires étrangères, de la Défense, des Affaires islamiques et des Marocains résidant à l'étranger à la Chambre des représentants, Ali Kabiri.

Le conflit du Sahara est un conflit imposé au Maroc par l'Algérie qui héberge sur son territoire le mouvement séparatiste du Polisario.

internationale pour lutter contre l'insécurité, l'instabilité et le terrorisme dans la région, a-t-il relevé dans une déclaration mercredi à la MAP, rappelant que l'adhésion du Maroc à ces efforts a été saluée par l'ensemble des acteurs concernés. Le Maroc ne peut en aucun cas accepter une telle initiative qui portera atteinte à sa souveraineté nationale et à la sécurité dans la région, a-t-il insisté.

Le mandat de la Minurso est clair et bien défini tel qu'il a été accepté par le Maroc en 1991, a-t-il encore rappelé,

soulignant que ce mandat ne peut être modifié sans l'aval du Maroc.

M. Kabiri s'est dit également étonné du timing choisi pour lancer cette initiative surtout qu'elle intervient au moment où des résolutions du Conseil de sécurité ont salué ces deux dernières années, les efforts déployés par le Maroc pour la promotion des droits de l'Homme et le rôle joué à cet égard par le Conseil national des droits de l'Homme.

Il a en outre indiqué que la commission des Affaires étrangères à la Chambre des représentants a invité, à la demande de plusieurs groupes parlementaires, le ministre des Affaires étrangères et de la coopération à tenir une réunion pour examiner les différents aspects de cette question et les mesures à prendre pour faire face à cette initiative.

M. Kabiri a, dans ce sens, mis l'accent sur le rôle que doit jouer la diplomatie parallèle pour expliquer les risques et répercussions de l'adoption d'une telle initiative, rappelant en outre que l'initiative marocaine d'autonomie, qui est sérieuse et crédible, constitue une base de négociations.

Le conflit du Sahara dit «occidental», rappelle-t-on, est un conflit imposé au Maroc par l'Algérie qui finance et qui héberge sur son territoire à Tindouf le mouvement séparatiste du Polisario. Ce mouvement, soutenu par le pouvoir algérien, revendique la création d'un État factice au Maghreb.

Cette situation bloque tous les efforts de la communauté internationale pour une intégration économique et sécuritaire régionale. ■

MAP



Sahara

L'Association hispano-sahraouie «Hiwar» dénonce toute tentative de modifier le statut de la Minurso

^{15/01/13}
L'Association hispano-sahraouie «Hiwar», basée à Séville (sud de l'Espagne), a dénoncé fermement, mercredi, la tentative de modifier le mandat de la Minurso, dans le but d'instrumentaliser les droits de l'Homme à des fins politiques. Dans une déclaration à MAP-Madrid, le président de l'association, Abderrahim Berdiji, a rejeté toute initiative visant la dénaturation du mandat de la mission onusienne, soulignant que ce projet suscitait «l'étonnement», d'autant plus que le Royaume a réalisé ces dernières années de grandes avancées dans le domaine des droits humains.

L'annonce de cette tentative, a déclaré M. Berdiji, survient au moment où le Maroc a accompli d'importants progrès en matière des droits humains marqués notamment par l'indemnisation des victimes des violations

du passé, dont celles des provinces du sud du Royaume. Il a rappelé, à cet égard, la constitutionnalisation du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), qui dispose de deux délégations régionales au Sahara, et les recommandations importantes de l'Instance équité et réconciliation (IER).

L'association condamne vigoureusement l'usage des droits de l'Homme à des fins politiques, a-t-il dit, faisant remarquer que si le Maroc a autorisé en toute liberté dans la région des visites des organisations internationales qui soutiennent la thèse des séparatistes, à l'instar de la Fondation Kennedy, des associations telles qu'Amnesty International et Human Right Watch sont, par contre, toujours interdites d'accès aux camps de Tindouf, dans le Sud-Ouest algérien.

Les États-Unis devaient, au lieu de

réclamer la modification du statut de la Minurso, demander la surveillance des droits civiques à Tindouf, ou il n'y a ni liberté de mouvement ni celle d'expression, a fait observer M. Berdiji, en citant dans ce cadre l'enlèvement en 2009 du dénommé Kahlil Ahmed et qui est toujours porté disparu, et les cas notamment de l'artiste Najem Allal et du militant Mustapha Salma Ould sidi Mouloud, qui est interdit par la direction du polisario de retrouver sa famille dans les camps de Tindouf pour le simple crime d'avoir soutenu l'initiative d'autonomie. «Alors qu'au Maroc, des séparatistes jouissent de toute la liberté de circulation et de voyage à l'étranger avec des passeports marocains», fait-il encore remarquer pour dénoncer les exactions dont font l'objet les opposants du polisario à Tindouf.

Après avoir souligné que le Maroc a, dans le cadre de ses efforts visant à trouver une solution au différend autour du Sahara, présenté la proposition d'Autonomie, et que l'autre partie reste figée dans sa position, le président de l'association Hiwar a appelé à aller de l'avant sur la voie de la promotion du processus des droits de l'Homme engagé par le Royaume, à la mise en œuvre de la régionalisation avancée et à la poursuite des projets de développements à tous les niveaux. Le conflit du Sahara, dit «occidental», rappelle-t-on, est un conflit artificiel imposé au Maroc par l'Algérie. Le polisario, un mouvement séparatiste soutenu par le pouvoir algérien, revendique la création d'un État factice au Maghreb. Cette situation bloque tous les efforts de la communauté internationale pour une solution du conflit basée sur une autonomie avancée dans un cadre souverain marocain et une intégration économique et sécuritaire régionale. ■

MAP